Département des transports, de l'équipement et de l'environnement
Service de la protection de l'environnement

Departement für Verkehr, Bau und Umwelt
Dienststelle für Umweltschutz

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Bilan sur le PGEE de la commune de Vétroz

Rapports établis par le groupement Idealp-ribi, représenté par RIBI SA **état mars 2009**

Le dossier et son contenu ont été remis mars 2009 au SPE. Après consultation des documents, nous pouvons formuler les remarques suivantes :
Le dossier est bien structuré, les rapports d'état donnent l'essentiel des informations nécessaires à une compréhension de la situation. Le concept proposé respecte les objectifs fixés par la LEaux et tient compte des vœux de la commune de Vétroz.
Au niveau des éléments et explications fournis nous avons relevé quelques points qui nécessitent d'être complétés ou adaptés :

Rapport cadastre des canalisations 2

Le relevé numérisé et cartographié porte sur 45 km de canalisations et 1613 chambres relevées en différenciant clairement la chambre, le couvercle et la cunette. L'état du réseau peu être évalué sur la base de l'état des chambres. Les années de construction et les matériaux des canalisations ne sont pas donnés, le rapport d'état des canalisations (chapitre 3.3) donne le détail de l'état du réseau inspecté. Les 4 DO, le BEP et les 2 stations de pompage (STAP) existants sur le réseau sont documentés (chapitre 3.3) mais les coordonnées xyz de ces ouvrages ne sont pas mentionnées. Le cadastre est les fiches descriptives des chambres, selon la structure des données (SIA 405) ont été introduites dans un SIT (non précisé dans le rapport). Le bilan est bien documenté mais ne donne pas les priorités d'intervention pour assainir les chambres endommagées.
Le document sera complété par les coordonnées xy des DO. En fonction des connaissances actuelles du réseau, un programme d'inspection vidéo devrait être proposé pour continuer le travail commencé.

Rapport d'état sur les cours d'eau 3.1

La capacité hydraulique des torrents et cours d'eau de la commune a été examinée selon le principe utilisé dans les cartes des dangers eaux. Les investigations et diagnostics environnement ont été réalisés semble-t-il en 2006. Les impacts des ouvrages de déversement et la qualité du milieu sont décrits et documentés dans des fiches. Une carte de synthèse est fournie en annexe, mais sans la localisation des DO ni le point de rejet de la STEP au Rhône. Un tableau de synthèse donnant les degrés des atteintes au niveau de chaque ouvrages ou rejets avec liste des mesures proposées pour améliorer la qualité des milieux récepteurs devrait être établit.
La carte de l'état des cours d'eau avec l'aspect général (visuel) doit mentionner les ouvrages de déversement (DO) et le rejet de la STEP au Rhône. Le rapport doit également être complété par un tableau de synthèse claire et précis donnant les degrés des atteintes des rejets et des mesures à prendre pour améliorer le milieu récepteur. Le SPE recommande à la commune de mettre en œuvre les mesures proposées afin d'améliorer la qualité des milieux récepteurs et la structure écomorphologique des torrents et canaux de plaine.

Rapport d'état des ECP 3.2

Des mesures en continu ont été pratiquées sur 5 sites équipés de débimètres pendant 2 semaines et 2 périodes différentes (26.04 au 10.05.2007 et 30.10 au 2011.2009) ainsi que des mesures ponctuelles de nuit. Une carte localise les points de mesure. Ce chapitre a permis de localiser les principaux apports des ECP provenant de 5 zones de mesure pour un total de 12 l/s (1037 m^3/j) qui représentent 44% du débit moyen d'eaux usées par temps sec et de proposer des mesures correctives. Une part importante provient des eaux d'irrigation.

Bâtiment Mutua, Rue des Creusets 5, 1951 Sion / Gebäude Mutua, Rue des Creusets 5, 1951 Sitten
Tél./Tel. 027 606 31 70 · Télécopie/Fax 027 606 31 54 · e-mail: marc.bernard@admin.vs.ch

Le rapport sur les débits d'eaux usées par temps sec et temps de pluie permet de mieux différencier les différents apports sur la STEP : eaux pluviales 6%, ECP 42%, eaux usées 52%.
Aucune information n'est donnée sur un relevé de nuit plus en amont des secteurs mesurés ni sur le nombre de fontaines pouvant contribuer à ces ECP.
Une campagne d'observation nocturne avec relevés de débits sur différentes branches du réseau permettraient de mieux localiser les apports principaux, afin de proposer des mesures plus concrètes et de hiérarchisées ces apports.

Rapport d'état des canalisations 3.3
L'état du réseau a été évalué sur 2.9 km soit environ 6.6 % du réseau d'eaux usées contrôlé par inspection vidéo. Le bilan documenté montre que 70% est dans un état détérioré, nécessitant une intervention immédiate ou à cours terme. L'état du réseau et des chambres inspectés a été reporté sur un plan. Le bilan est documenté et sert à fixer les priorités d'intervention pour assainir les collecteurs endommagés. Les ouvrages spéciaux (DO, BEP et STAP) sont décrits et leur état évalué.
En fonction des connaissances actuelles du réseau, un programme d'inspection vidéo devrait être proposé pour continuer le travail commencé.

Rapport d'état sur l'infiltration 3.4
Les secteurs ou l'infiltration est possible ont été clairement délimités, les possibilités d'infiltration sont bonne à l'exception du secteur situé au sud des voies CFF ou la nappe est inférieure à 3 m. La carte fournie en annexe du rapport est d'une lisibilité médiocre
Un plan lisible (carte au 1 :10'000 au minimum) avec le réseau de canalisation mentionnant les zones ou les eaux non polluées doivent être évacuées par infiltration et celles ou les eaux doivent être déversées dans les eaux superficielles doit être fourni. Justification art. 5 OEaux du 28.10.1998.

Rapport d'état sur le bassin versant 3.5
Le territoire de la commune de Vétroz est constitué d'un bassin versant raccordé en aval sur le collecteur d'eaux usées allant sur la STEP de Vétroz-Conthey. Une grande partie du réseau est déjà en séparatif 60 %. Les eaux pluviales sont semble-t-il directement évacuées dans les eaux superficielles. Les cœfficients d'écoulement ont été redéfinis pour chaque type de zone ou bassin versant.

Rapport d'état des dangers 3.6
L'activité industrielle et artisanale est faible sur la commune de Vétroz. Elle concerne essentiellement des ateliers mécaniques, des garages et entreprises de peinture ces entreprises n'ont pas été répertoriées. Une seule entreprise Eckart SA (ex Doral SA) est répertoriée dans les entreprises à risque (OPAM). Le chapitre 5.4 propose un plan et les moyens d'intervention en cas d'accident.
Mentionner dans ce chapitre que le chapitre 5.4 propose un plan et les moyens d'intervention en cas d'accident.

Rapport d'état des débits par temps sec 3.7
Le but de ce rapport est d'estimer le débit futur des eaux usées en fonction de la densité de la population à saturation du plan de zone. Le nombre d'habitant en 2007 est de 4'323, il est estimé à 6'500 pour 2030. Le débit des eaux usées actuel de 1'296 m^3/J pour les eaux usées domestiques, artisanales et industrielle, représente un débit spécifique de 300 l/j pour les 4'323 habitants permanents.

Rapport d'état des débits par temps de pluie 3.8
Le rapport sur les débits d'eaux usées par temps sec (chap. 3.7) confirme les valeurs mentionnées dans le rapport des ECP soit (1037 m^3/j). Par temps de pluie la situation n'est pas décrite, les mesures de débits réelles à disposition devraient être analysées. Le calcul des débits par temps

de pluie et la capacité hydraulique du réseau ont semble-t-il été modélisés. Les résultats de cette analyse sont fournis sous forme de carte sans aucune remarque et interprétation.
Une analyse des données par temps de pluie devrait être faite sur la base des mesures en entrée de STEP à disposition. Le résultat de la simulation hydraulique sera commenté, voir commentaires repris dans le concept. Afin de mieux suivre la mise en séparatif, le SPE recommande à la commune d'équiper les BEP d'un système de mesure des débits déversés. En cas de difficulté d'installation d'un débitmètre, au minimum une information sur le fonctionnement (fréquence) du déversement devrait être enregistrée.

Concept d'évacuation aux eaux de surface 4

Les rapports d'état et la modélisation permettent de proposer les grandes lignes suivantes:

- Poursuite de la mise séparatif du réseau avec priorité à l'infiltration
- Rénover les conduites fortement endommagées et maintient de la valeur du réseau
- Séparation des eaux et vérifier les raccordements des eaux des bien fonds.

Synthèse et avant projet 4b

La valeur de remplacement du réseau (valeur à neuf) n'a pas été estimée. Le coût des mesures et travaux proposées serait de l'ordre 17.7 millions à répartir sur 30 ans soit 590'000 frs/an ou 137 francs par habitant par an, ou 1.25 francs / m^3 d'eaux usées traitées à la STEP. A ce coût, il convient d'ajouter les frais d'entretien et d'exploitation du réseau et de la STEP qui s'élève à 453'000 frs/an. Un catalogue de 49 mesures et travaux chiffrés est proposé sur les 30 ans, la priorité des mesures n'est pas clairement mentionnée. Ces travaux seront également à planifier en fonction des autres travaux d'amélioration des réseaux d'eau potable, électricité…
La valeur de remplacement du réseau (valeur à neuf) devrait être estimée. Comme mentionné dans le chapitre taxe sur l'assainissement, le règlement communal et les taxes sur l'assainissement et l'évacuation des eaux devraient également être adaptés aux recommandations du PGGE.

Recommandation finale

Le PGEE doit être accessible au public (art. 5 al. 4 de l'OEaux du 28.10.1998). Nous vous invitons à informer la population sur le contenu du PGEE en mentionnant que celui-ci servira à fixer les priorités des travaux à réaliser sur le réseau de canalisation de la commune.
Il est également indispensable que les données du PGEE soient continuellement mises à jour.

Sous réserve de la remise des compléments mentionnés ci-dessus et de ceux demandés par la commune, le contenu du PGEE de Vétroz pourra être considéré comme conforme et approuvé par le Service de la protection de l'environnement.

M. Bernard. Sion, le 09.06.2009